



Manager et accompagner



29 et 30 juin 2023
PARIS

CONSTRUIRE LE PROJET PROFESSIONNEL DES TRAVAILLEURS D'ESAT

Les ESAT ont la mission d'accompagner et de former chaque travailleur dans le cadre de son Projet Individuel pour réussir son insertion professionnelle et concourir à son développement personnel :

- Comment définir un projet professionnel et les moyens de formation nécessaires ?
- Comment recueillir les attentes et les besoins de chaque travailleur et les traduire en compétences et objectifs à atteindre ?
- Comment synthétiser l'ensemble des besoins individuels pour bâtir le plan de formation de l'ESAT ?

OBJECTIFS

A partir d'outils et de modèles fournis, cette formation permettra de :

- Recenser les connaissances, savoir-faire et savoir être nécessaires à la tenue du poste ;
- Identifier et définir les compétences à atteindre dans le cadre du Projet Professionnel Individuel ;
- Mettre en œuvre et optimiser les prestations d'apprentissage et de formations professionnelles requises au développement des compétences.

POUR QUI ?

Professionnels chargés d'accompagnement, responsables de soutien, responsables de formation, coordonnateurs de projets, chargés d'insertion, équipes de direction, ...

PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE : 2 jours, soit 14 h.

COÛT

Inter établissements : 460 Euros nets (exonération de la TVA) hors déjeuners à la charge des stagiaires.

STAGE INTRA-MUROS - DEVIS SUR DEMANDE



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de cas concrets
- Supports pédagogiques : livret d'accueil, présentation interactive, exercices de mise en situation à partir de modèles fournis par les stagiaires et la formatrice.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, quiz.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, supports papier, tableau blanc et/ou, paper-board.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Présentation de la formation et attentes des participants
- Rappel des obligations réglementaires : le projet individuel, le droit à la formation, les missions de l'ESAT, ...
- Du principe d'éducabilité à la définition de l'accompagnement et de la professionnalisation

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente
- Quelles sont les compétences mobilisées pour une activité ?
 - Qu'est-ce qu'une compétence ?
 - Comment recenser les savoirs, savoir-faire, savoir être d'une activité pour élaborer des fiches de poste, référentiels d'activité, ... ?
- Quelles sont les compétences à mobiliser pour le Projet Professionnel Individuel
 - Qu'est-ce que le projet professionnel ?
 - Les objectifs du recueil des attentes et des besoins (outils, formalisation, organisation, ...)
 - Les principes de l'évaluation pour construire le portefeuille de compétences.

3^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente
- Mettre en œuvre les Parcours de Professionnalisation
 - Définition de parcours
 - Les modalités d'apprentissage, le suivi, ...
- La formation professionnelle support des Parcours de Professionnalisation
 - De la synthèse des besoins au plan de formation de l'ESAT

4^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente
- Le financement de la formation professionnelle : optimiser les ressources
 - Rappel des obligations réglementaires de cotisation à la formation
 - Optimiser le budget de formation au regard des priorités nationales (convention cadre 2017/2021 signée par le Ministère des Solidarités et de la Santé et le Ministère du Travail
 - Le Compte Personnel de Formation
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANTE

Adeline CAILLET,

Responsable Service Accompagnement, Spécialiste d'Ingénierie de Formation.

